

Présentation de l'Établissement Public « Paris Musées » :

Paris Musées est un établissement public administratif, créé par la Ville de Paris, chargé de la gestion des 12 musées et 2 sites patrimoniaux* de la ville. Cet établissement d'environ 1000 personnes contribue au rayonnement national et international des musées parisiens et soutient leur mission d'équipement culturel de premier plan au service des Parisiennes et des Parisiens : préservation, valorisation et enrichissement des collections, élargissement des publics, qualité et succès des expositions, adaptations aux nouvelles technologies, partenariat avec d'autres musées et institutions culturelles en France et à l'étranger.

*Les 12 musées de Paris Musées et les 2 sites patrimoniaux sont la Maison de Balzac, le musée Bourdelle, le musée Carnavalet-Musée d'Histoire de la Ville de Paris, les Catacombes de Paris, la Crypte archéologique de l'Île de la Cité, le musée Cernuschi, le musée Cognacq-Jay, le Palais Galliera, le musée d'art moderne de la Ville de Paris, le musée de la Libération de Paris - Musée du général Leclerc – Musée Jean Moulin, le Petit Palais-musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, la maison de Victor Hugo à laquelle est rattachée Hauteville House à Guernesey, le musée de la vie romantique et le musée Zadkine.

Localisation du poste :

Musées concernés :

- Musée d'art moderne de la Ville de Paris (2 postes)
- Petit Palais, (2 postes)
- Musée Carnavalet (2 postes)

Catégorie du poste

Catégorie : C – Adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage

Finalité du poste:

Veiller à la sécurité du public, des œuvres et des locaux, mettre en œuvre les dispositifs techniques de sécurité et déclencher toute action nécessaire à la sécurité des biens et des personnes conformément aux consignes et règlements en vigueur.

Position dans l'organigramme :

- Affectation : PC sécurité et sûreté
- Rattachement hiérarchique : sous l'autorité du responsable du PC sécurité et sûreté

Principales missions :

L'agent de sécurité est notamment chargé des activités suivantes :

- Mettre en œuvre les systèmes de sécurité incendie, incluant la gestion des alarmes et la levée de doute, ainsi que les moyens de secours.
- Exécuter des rondes au cours desquelles il vérifie notamment l'état des équipements, la fermeture des portes et issues de secours et saisit les données au moyen du rondier.
- Participer à l'accueil et à l'orientation des services de secours et à l'évacuation le cas échéant.
- Appliquer les dispositions réglementaires afférentes à la sécurité des biens et des personnes, ainsi que les procédures internes et les consignes liées aux installations exceptionnelles.
- Avertir son chef d'équipe de tout incident et lui rendre compte des dispositions prises.
- Prendre en charge le contrôle d'accès du bâtiment.
- Prendre charge la gestion des alarmes de sécurité.
- Assurer la liaison avec le CVO de la ville en cas d'incident.
- Reporter tout incident ou événement sur le registre « main courante ».
- Assurer le suivi des emprunts de clés en soutien des équipes de sûreté.
- Réaliser certaines tâches comme l'entretien courant des locaux et des matériels de sécurité, conformément aux obligations de services définies par le règlement intérieur de l'établissement ou la prise en charge des réceptions de livraison.

Conditions particulières : rythme RTT 35h00 avec application de sujétion de niveau 2, soit 34h00 annualisées. Port obligatoire de la tenue réglementaire. Horaire 1 : 8h à 18h ou horaire 2 : 10h à 20h

Les informations contenues dans ce document présentent un caractère indicatif et non exhaustif

L'agent demeure à la disposition de l'employeur pendant sa pause méridienne comptabilisée en temps de travail effectif

Profil, compétences et qualités requises :

▪ **Profil :**

- Capacité à travailler de façon autonome et en équipe
- Aptitude à intégrer un système hiérarchisé
- Rigueur dans l'application des consignes
- Sens des responsabilités et de la confidentialité
- Pratique de l'anglais souhaitée

▪ **Connaissances :**

Conformément aux formations préconisées dans le parcours de formation du personnel de surveillance des musées, sont particulièrement souhaitées :

- SSIAP 1 ou SSIAP 2
- Maîtrise des outils bureautiques usuels (Word, Excel, Outlook)
- Techniques d'accueil du public et de gestion des conflits
- Connaissance sur les dispositifs techniques de sécurité

Contact :

Faire parvenir les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) à la direction des ressources humaines de Paris Musées

recrutement.musees@paris.fr, direction des ressources humaines et marie-laure.damblon@paris.fr